

**VOUS ÊTES ENTREPRENEUR ET LA RÉUSSITE DE VOTRE PME EST AU CŒUR DE VOS PRIORITÉS?**

**VOUS SOUHAITEZ VOUS ENTOURER DE PROFESSIONNELS COMPÉTENTS AFIN DE VOUS PROPULSER PLUS LOIN?**

Passionnés, compétents et accessibles, les avocats de l'équipe de droit des affaires de Tremblay Bois Avocats\* sauront vous aider à relever vos défis, aussi ambitieux soient-ils.

Que ce soit dans le cadre du démarrage de votre entreprise, que vous amorciez un processus de fusion, de transfert, de relève, de vente ou d'achat d'entreprise, ou encore pour un financement ou pour vous accompagner dans votre réflexion stratégique, nos avocats d'affaires prendront en charge votre dossier et agiront pour vous à titre de conseillers d'affaires, et ce, jusqu'à l'atteinte de vos objectifs. Nos clients ne sont pas que des PME, ce sont d'abord et avant tout des entrepreneurs passionnés!

Comme des centaines d'entrepreneurs de partout au Québec, laissez-nous être plus que vos conseillers juridiques, permettez-nous de devenir vos partenaires d'affaires!

\* *Tremblay Bois est un cabinet d'avocats fondé à Québec en 1953. Il est actuellement composé d'une quarantaine d'avocats, soit la taille idéale pour fournir des services juridiques de qualité à un prix raisonnable, partout au Québec. Nos bureaux sont situés à Québec, Charlevoix et Saguenay.*

**VOICI NOS PRIVILÈGES POUR LES ENTREPRENEURS SAGE :**

### **3 HEURES DE CONSEIL GRATUITES**

Quel que soit votre défi entrepreneurial, notre équipe vous offre 3 heures de consultations juridiques gratuites. Voici certains exemples de sujets de consultation qui pourraient être pertinents pour vous :

- ✓ Démarrage d'entreprise (choix du véhicule juridique et constitution)
- ✓ Contrat de société / convention d'actionnaires
- ✓ Entente de confidentialité, non-sollicitation et non-concurrence
- ✓ Conseils pratiques en temps de COVID-19
- ✓ Etc.

## RABAIS DE 25 % SUR NOS TAUX RÉGULIERS

Pour vos projets plus ambitieux qui dépassent la simple consultation, notre équipe vous offre de vous accompagner, avec un rabais de 25 % sur nos honoraires professionnels, jusqu'à concurrence d'un montant rabais maximal de 10 000 \$, sur vos transactions et autres besoins en droit des affaires (incluant les litiges commerciaux), tels que :

- ✓ Financement d'entreprise
- ✓ Achat/vente/transfert d'actions ou d'entreprise
- ✓ Réorganisation corporative
- ✓ Accompagnement et plan de relève/transfert d'entreprise
- ✓ Analyse/rédaction de baux commerciaux
- ✓ Analyse/rédaction d'un contrat de franchise
- ✓ Analyse/rédaction de contrat de travail ou de service
- ✓ Litige d'actionnaires/associés
- ✓ Litige avec employé(s) ou fournisseur(s)
- ✓ Conseils stratégiques et gestion de risques
- ✓ Etc.

Selon vos besoins, vous pourrez ainsi bénéficier de notre expertise et de la force de notre réseau de professionnels exerçant dans divers domaines connexes : notaires, comptables, fiscalistes, institutions financières, conseillers financiers, évaluateurs, etc.

Pour profiter de nos offres, vous pouvez communiquer directement avec Me Philippe Roberge au 418-658-9966, poste 276 ([proberge@tremblaybois.ca](mailto:proberge@tremblaybois.ca)) ou Me Michel Langlais au 418-658-9966, poste 277 ([mlanglais@tremblaybois.ca](mailto:mlanglais@tremblaybois.ca)) afin que l'un d'entre eux ait le plaisir de discuter avec vous et de vous exposer plus en détail la présente offre et valider votre admissibilité.

Au plaisir de vous servir et de devenir l'un de vos partenaires d'affaires!